

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edipro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

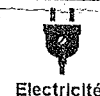
Urgence
Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 13 (service gratuit + prix d'appel)

FLX17300269600727-07TPE01

STE CIVILE MAS DE DENTY
ROUTE DE MAILLANE
CABANON POMPE
13150 TARASCON

Facture du 22/06/2023
n° 10175697296



Electricité

Montant Hors TVA	256,89 €
Montant TVA (payée sur les débits)	18,42 €
Facture TTC	275,31 €

Montant total à payer (TTC) **275,31 €**

à régler avant le 07/07/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 22/12/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 21/07/2023

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 9309087634
Compte commercial : 1-FWVF-51

Votre contrat

Offre électricité : TARIF BLEU - OPTION EJP
clients non résidentiels 18kVA

Nom du client

STE CIVILE MAS DE DENTY

Lieu de consommation

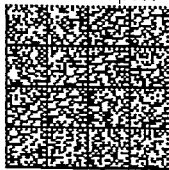
Référence acheminement : 25891751063895
ROUTE DE MAILLANE
13150 TARASCON

Paiement par TIP : merci de retourner votre TIP SEPA daté et signé.

ICS FR47EDF001007

RUM : TIP519293090876349305373805452206

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN : FR76 1009 6182 7400 0908 4940 148
EN CAS DE MODIFICATION JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

DATE

SIGNATURE

STE CIVILE MAS DE DENTY
ROUTE DE MAILLANE
CABANON POMPE
13150 TARASCON

TIPSEPA

EST

Montant en euros

275,31

929309087634930537380545

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101756972965 STE CIVILE MAS DE 10096182740009084940148

STE CIVILE MAS DE DENTY

Détail de votre facture du 22/06/2023 n° 10175697296

Données contrat

TARIF BLEU - OPTION EJP clients non

résidentiels 18kVA

Réf. de votre contrat 1-9TT-1810

Prix réglementés

Souscrit depuis le 14/12/1992

Données Point de Livraison

ROUTE DE MAILLANE 13150 TARASCON

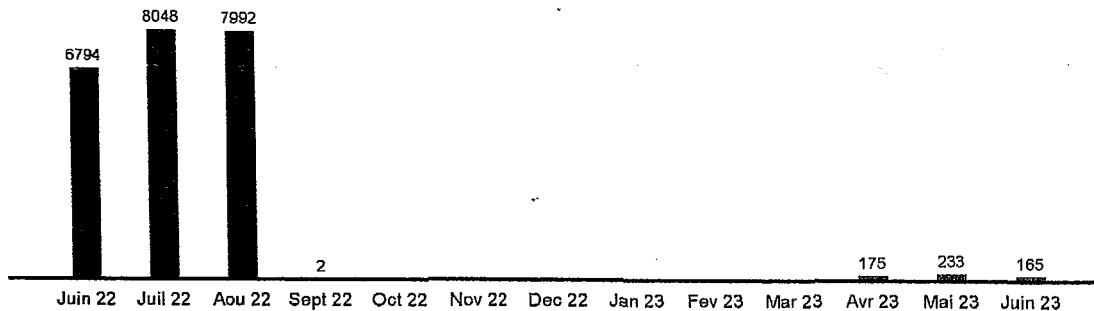
Réf Acheminement Electricité : 25891751063895



4 / 6

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Volume de kWh
(année en cours)

■ Relevé

Total EDF Electricité *				183,74 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	134,92 €	Taux de TVA
Régularisation abonnement	du 01/12/2022 au 31/05/2023	20,77 €/mois	124,62 €	5,50 %
Abonnement	du 01/12/2022 au 31/01/2023	20,77 €/mois	41,54 €	5,50 %
Abonnement	du 01/02/2023 au 31/05/2023	21,80 €/mois	87,20 €	5,50 %
Abonnement	du 01/06/2023 au 30/11/2023	21,80 €/mois	130,80 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 573 kWh	Prix unitaire HT	48,82 € Taux de TVA
Electricité Heures Normales	du 01/02/2023 au 20/06/2023	573 kWh	8,520 c€/kWh	48,82 € 20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 92,49 €, et la part variable est de 13,81 €

Services	0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	Taux de TVA INCLUS

Pénalités diverses	52,31 € HT
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10163386529 du 22/12/2022	12,31 € Taux de TVA Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10163386529 du 22/12/2022	40,00 € Taux de TVA Non soumis

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				20,84 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/02/2023 au 20/06/2023	573 kWh	0,10000 c€/kWh	0,57 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 21/12/2022 au 21/06/2023	92,49	21,93 %	20,27 €	5,50 %

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)



Détail de votre facture du 22/06/2023 n° 10175697296

Données contrat

TARIF BLEU - OPTION EJP clients non

résidentiels 18kVA

Réf. de votre contrat 1-9TT-1810

Prix réglementés

Souscrit depuis le 14/12/1992

Données Point de Livraison

ROUTE DE MAILLANE 13150 TARASCON

Réf Acheminement Electricité : 25891751063895

Total Hors TVA pour ce site

256,89 € Hors TVA

TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

Assiette

18,42 €

Total non soumis à la TVA

52,31 €

0,00 €

TVA à 5,50%

155,19 €

8,54 €

TVA à 20,00%

49,39 €

9,88 €

Total TTC pour ce site

275,31 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 937 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 1H40-7H40 13H10-15H10

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Normales	39369 le 21/12/2022	39369 le 21/01/2023
Pointe Mobile	3 le 21/12/2022	3 le 21/01/2023
Heures Normales	39369 le 21/01/2023	39369 le 21/02/2023
Pointe Mobile	3 le 21/01/2023	3 le 21/02/2023
Heures Normales	39369 le 21/02/2023	39369 le 21/03/2023
Pointe Mobile	3 le 21/02/2023	3 le 21/03/2023
Heures Normales	39369 le 21/03/2023	39544 le 21/04/2023
Pointe Mobile	3 le 21/03/2023	3 le 21/04/2023
Heures Normales	39544 le 21/04/2023	39777 le 21/05/2023
Pointe Mobile	3 le 21/04/2023	3 le 21/05/2023
Heures Normales	39777 le 21/05/2023	39942 le 21/06/2023
Pointe Mobile	3 le 21/05/2023	3 le 21/06/2023

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/collectivites

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité ont évolué au 01/02/2023. Votre facture intègre la régularisation du prix de votre abonnement depuis cette date.

Taxes Électricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCPE.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L.122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande).

2,5% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Bilan annuel de vos consommations facturées en 2022

Montant total facturé : 3677,74 € TTC, dont montant abonnement Electricité : 247,28 € HT, dont montant consommation Electricité : 2615,01 € HT